



L'identité visuelle de notre site Corpo au sein de la Ligue IDF (plus qu'un symbole)

Dans son bulletin n° 270 du 4 décembre 2015 que vous êtes invités à relire (<http://idf.corpo.free.fr/B270.pdf>), nous avons présenté un programme d'actions visant à promouvoir le Ping en entreprise qui se poursuit, au rythme des moyens *uniquement bénévoles* qui sont les nôtres. La crise du bénévolat que nous connaissons et, plus généralement, la raréfaction du temps libre en milieu professionnel et ailleurs nous handicapent à l'évidence et soyez tous ici, chers lecteurs pongistes dirigeants ou pratiquants, remerciés d'apporter votre pierre à l'édifice pour maintenir une certaine idée du sport et du Ping dans le monde du travail.

Vous savez que le plaisir de diriger, de former, de pratiquer est source de satisfactions, participe aux idéaux de fraternité, de solidarité, de convivialité, est facteur de cohésion sociale, d'échanges, de synergies dans un cadre où la famille peut aussi, par nos règlements, être associée (conjoint, descendants,...) autour de ces valeurs entretenues par les comités d'entreprise ou, dans les administrations, les services d'œuvres sociales.

Ceci m'amène à vous parler de la promotion spécifique au Ping féminin.

La Fédération a lancé en 2015/2016 une page dédiée à cette promotion, partant du constat que les licenciées féminines ne représentaient que 18 % de ses effectifs, soit environ 12 000 compétitrices. Elle a ainsi encouragé les clubs à la création d'événements répondant aux attentes spécifiques des féminines, lancé l'idée du Fit Ping Tonic vu à la télévision.

Elle a profité des tout récents championnats de France pour organiser, le 2 mars, un colloque sur la féminisation en vue de relancer un programme de promotion du Ping féminin dont les conclusions ne sont pour l'heure, pas encore connues.

Cette initiative a été l'occasion, pour la Commission corporative d'IDF, de se sensibiliser au déclin du Ping féminin en entreprise¹, inversement proportionnel à la féminisation croissante du travail des femmes (!) et pu transmettre sa contribution au colloque, un peu en catastrophe, s'agissant du monde du travail.

En voici, synthétisés, les éléments principaux:

Force est, en effet, de constater que de nombreuses épreuves ont dû être supprimées ces dernières années (championnat féminin, coupe féminine d'Ile-de-France, challenge féminin de la BDF) et qu'il a ainsi fallu intégrer davantage les féminines dans les épreuves masculines, surfant quelque part sur les principes *d'égalité, de mixité et de parité*.

Les femmes représentent plus de la moitié de la population (34 millions – 52 %) et se retrouvent à raison de 68 % dans le monde du travail, avec des secteurs où elles sont majoritaires (enseignement, santé, administrations, banques, assurances). Ce chiffre montre à l'évidence le potentiel du sport dans l'entreprise, pour autant qu'elles soient disponibles durant leur « temps professionnel »² et qu'il existe des structures d'accueil dynamiques, adaptées à leur emploi du temps.

Si les sports de raquettes n'arrivent qu'en 5^{ème} position³ de la pratique féminine, une préférence est très nette en faveur du badminton pourtant fort consommateur d'espaces indoor. Les femmes font du sport pour maintenir leur santé et le

¹ 153 qualifiées corporatives en 1995, 43 en 2019 (seulement 8 %).

² Temps susceptible de couvrir la pause méridienne, le moment personnel décidé à titre personnel dans l'avant ou l'après travail, le temps accordé par l'employeur au titre du sport/santé, du management de groupe (tournois internes, tournois inter-succursales, tournois inter-entreprises de même branche, avec des partenaires), le moment de partage familial au sein de l'entreprise facilité par les structures sportives d'entreprise, les CE avec les colonies de vacances, les stages d'immersion sportive,...)

³ Après respectivement la marche/ randonnée, la natation, le fitness et le running

physique mais aussi pour se détendre et partager des moments de convivialité. Seulement 21 % se réalisent dans la compétition et deux freins les retiennent principalement de faire du sport : le manque de temps (pour 42 %), devant le manque de confiance en soi.

Ces informations statistiques fondées tendraient à démontrer que **le Ping en entreprise** répond en théorie à ces attentes et serait donc de nature à participer à la féminisation du sport. Il est en effet bon de rappeler que c'est un sport ludique par excellence, qui concilie à merveille *le loisir et la compétition*, la pratique à tous les âges et **se décline aussi bien au féminin qu'au masculin**.

Pourquoi alors si peu de pratiquantes ?

Le monde du travail est de plus en plus exigeant en termes de présence et de disponibilité. A cela s'ajoutent les problèmes de famille et de garde d'enfants ainsi que, pour nos compétitions qui ont lieu le soir, à la sortie du travail, un emploi du temps surchargé, l'éloignement domicile-travail, le temps partiel, les CDD, l'externalisation des tâches, journée continue, ...

D'où la nécessité de repenser l'offre pour la faire davantage coller à la demande, l'orienter vers le loisir⁴ et le sport/santé dans des créneaux horaires compatibles, exploiter les pauses méridiennes, organiser des rencontres internes, des challenges, encadrer pour réduire le temps fastidieux de l'apprentissage, faciliter quand c'est possible le couple mère/enfants par des écoles pour les enfants d'agents⁵.

Pour renouer avec un passé plus glorieux, il faudrait naturellement que, conjointement, les entreprises réinvestissent le sport sous l'angle du management, via des CE qui, puisque la tendance est à l'externalisation, se rapprocheraient des structures sportives de proximité, en l'occurrence nos clubs de Ping libres. Il faudrait dès lors que ces clubs intègrent ce paramètre dans leur politique d'ouverture et se structurent pour élargir leur offre de service, durant la journée, les pauses méridiennes, les jours de congés scolaires afin d'accueillir les sportifs d'entreprises. Cette idée peut cependant se heurter à la disponibilité des locaux mais aussi à la raréfaction du bénévolat, également en perte de vitesse. L'idée serait que les clubs libres fassent davantage appel à des pongistes à la retraite - à même d'encadrer sur leur temps libre, moyennant le cas échéant rémunération, les agents et enfants d'agents - que les CE d'entreprise de proximité solliciteraient en tant que prestataires, dans le cadre de leur action sociale. Ceci permettrait en outre aux clubs d'améliorer leur trésorerie et de faciliter leur recrutement. Cette solution est assurément à creuser et la commission corpo IDF n'a pas manqué déjà d'émettre cette idée auprès des clubs libres, via certains comités départementaux (78, 91 et 94).

Il faut aussi intervenir, pour l'aspect compétition, sur des formules attractives. L'exemple du challenge LECLET en IDF, par sa formule très originale, paraît un peu moins affectée que d'autres épreuves féminines et a réuni cette année 24 équipes mixtes, composées de deux masculins et d'une féminine. Epreuve de double par excellence, elle ne cumule pas les difficultés de la confrontation directe entre masculins et féminines qui, au contraire, sont associés intimement et étroitement au résultat. C'est ce qui en fait son intérêt et permet un effet d'entraînement vers la pratique en compétition des féminines. C'est ce que du reste fait le Badminton au titre du sport en entreprise.

Enfin, il conviendrait de trouver des solutions pour rendre le Ping moins fastidieux durant le temps d'apprentissage où le décrochage est important du fait de la technicité exigée par notre sport. Il existe des manières ludiques d'enseigner le Ping sur lesquelles il conviendrait de se pencher, pouvant réunir la gymnastique d'entretien classique, très pratiquée chez les dames, et l'apprentissage de notre discipline sportive.

Mais assez parlé au nom des femmes ; quoi de mieux que d'étayer un éventuel programme de féminisation du Ping en faisant appel aux intéressées elles-mêmes. Nos 43 rescapées du tsunami sportif en entreprise seront les meilleures ambassadrices de leur noble cause si elles veulent bien confier leur sentiment au moyen du questionnaire ci-après.

Qu'elles en soient d'ores et déjà hautement remerciées.

⁴ Le Loisir aujourd'hui peut conduire à la Compétition demain. Nombre d'exemples ont jalonné l'histoire féminine des Corps à ce titre.

⁵ Le CSM Finances et le CEA SACLAY ont une école de jeunes, d'autres clubs corpos sans doute par ailleurs. L'US METRO essaie d'intégrer le Ping dans les colonies de vacances des enfants d'agents, ce qui suppose de démarcher au sein de l'entreprise. Des tournois internes entre services, succursales, branches, sont aussi organisés, Il existait autrefois des challenges entre banquiers, employés de la Presse, assureurs, ...

Contribution des féminines corpos à la promotion du Ping féminin en entreprise

Nom, prénom :

Club d'entreprise :

Avant le Ping, avez-vous pratiqué d'autres sports ?

- En loisir :

- En compétition :

Comment êtes-vous venue au *Tennis de Table* ?

Club libre Club corpo Autre voie Laquelle :

Comment avez-vous adhéré à votre *Club corpo* ?

CE Club Direction de l'entreprise Autre Laquelle :

A quelle occasion ?

Tournoi interne Collègue de travail A titre personnel Autre

Comment êtes-vous venue à la *compétition corporative* ?

Par le biais du Loisir Directement car licenciée libre

Année de 1^{ère} licence : FFTT Fédération affinitaire Laquelle :

Année de 1^{ère} qualification corpo : Club :

Commentaires libres sur votre itinéraire :

.....
.....
.....

Comment voyez-vous la promotion du Ping en entreprise (les difficultés, les solutions) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir bien voulu répondre à questionnaire que vous pouvez adresser par mail à :
patrick.plessis89224@orange.fr

Date : 5 mars 2019